

1. *Débitrice*: **EASYTOURS VOYAGES Sàrl**, rue Le Corbusier 8, **1208 Genève**

2. *Remarques*: Exercer tous types d'opération dans le domaine des voyages, du tourisme et du transport, soit plus particulièrement réservation et vente de billets pour transports de toutes natures, réservation de chambre d'hôtel et de voitures, location de logements de vacances, vente d'assurances de voyages et d'objets accessoires de voyages, revente de produits touristiques et production et vente de programmes de voyages.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1)

Pour tout renseignement:

Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08

Office des faillites

1227 Carouge

(03834774)